

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 21 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Christophe VIDAL

Présents : Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

Absents : Jean-Yves MODENEL, Lylian JUDON

Date de convocation : 14 septembre 2022

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 11

Votants : 11

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

059 2022

OBJET DE LA DELIBERATION PLAISIR DE LIRE - PROJET 2023

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il a reçu la Présidente de Plaisir de Lire qui souhaite organiser au printemps 2023 « Le très petit salon Plaisir de Lire ». Ce projet consiste à faire intervenir une illustratrice sur l'ensemble du RTE (Réseau Territoire Ecole – Valuéjols, Coltines et Ussel) sur le thème de « l'école dehors » pendant une semaine.

Ce projet se déroulerait sur une semaine : l'illustratrice rencontrerait les 7 classes du RTE (une demi-journée par classe) et réaliserait avec chaque classe des créations sur le thème de la nature, qui seraient exposées au parc de Valuéjols durant l'été 2023. Cette exposition serait accompagnée d'une bande sonore créée par les enfants avec des sons de la nature et leurs voix.

Une inauguration serait également proposée au parc à l'issue de cette semaine avec dédicace de l'autrice.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce favorablement, à l'unanimité des présents, au projet 2023 « Le très petit salon Plaisir de lire » et participera financièrement au projet. Mais le montant de cette subvention reste à déterminer une fois que la Présidente aura sollicité tous les financeurs potentiels et aura donc un montant ajusté à demander à la commune.

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 21 septembre 2022